



## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Montolieu

12 décembre 2022 - 18h30

Salle de réunion no 111 bâtiment principal de l'établissement d'Isabelle-de-Montolieu

- Parents :** Mme Carole Barraud Vial (secrétaire), M. Sandro Patronaggio (président)
- Professionnel·le·s :** M. Aurélien Theurillat (directeur), Mme Christine Gianinazzi, Mme Emirjeta Tashi
- Organisations :** Mme Céline Pillet Guerin (Fiches-Nord), Mme Joëlle Wagnières (GrandV)
- Autorités politiques :** M. Nicola Di Giulio, M. Musa Kamenica (vice-président)
- Excusé·e·s :** Mme Barbara Dutruit, Mme Marie Demilly, M. Daniel Kala Kekala (Escale des Voisins), M. Matar Konaté, M. Guillaume Krief, Mme Pauline Stegmann
- Invité·e·s :** M. Hassan Geçici (Concierger)

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 12 septembre 2022
3. ~~Accueil, présentation et cooptation de Mme Stegmann pour le ¼ parent – reporté 2023~~
4. Suivi des projets 2022-2023
  - A. Soirée visions d'avenir 2023
  - B. Intégration à la CET des délégué·e·s de classe pour la rentrée
5. Informations et discussions
  - A. Vennes'Art Festival, 11 et 12 mai 2023
  - B. Demande de vidéosurveillance sur le site de GV, point de situation
  - C. Ajustement du règlement interne des élèves relatif à l'usage d'appareils numériques
  - D. Poubelle de tri, 2<sup>ème</sup> lot disponible  
Les points suivants sont reportés en 2023 :
    - ~~E. Le corps enseignant est-il au complet, y a-t-il des place(s) vacante(s) non repourvues ?~~
    - ~~F. Quel est le taux d'absentéisme du corps enseignant et les conséquences sur l'avancement du programme scolaire ?~~
    - ~~G. S'impliquer politiquement sur la question de l'absentéisme des élèves de l'école publique placés en institution ?~~
    - ~~H. Projet cafés/rencontres thématiques ?~~
    - ~~I. Proposition d'une conférence sur le thème « de la cour d'école à la cour de justice » (sous réserve de l'intervenant) par l'ancien Président du Tribunal des mineurs Michel Lachat (Juge des mineurs)~~
6. Divers et propositions individuelles
7. Dates des prochaines séances 2023

## **1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance est ouverte à 18h36. L'ordre du jour est adopté selon les modifications apportées en l'absence des personnes concernées.

## **2. Adoption du PV du 12 septembre 2022**

Le PV est adopté tel quel.

## **3. Accueil, présentation et cooptation de Mme Stegmann pour le ¼ parent**

Reporté en 2023

## **4. Suivi des projets 2022-2023**

### **a. Soirée visions d'avenir 2023**

La date du **mercredi 29 mars 2023**, 19h est confirmée. Merci de la réserver dans vos agendas.

La Grande-salle de Vennes est réservée. M Kamenica nous revient si besoin pour des frais de location. Il transmet à M. Geçici pour la mise en place de la salle.

L'achat de boissons non-alcoolisée sera faite par Mme Barraud Vial et Mme Wagnières. Le « team bar » du centre d'animation sera mobilisé pour le service. Les soldes de boisson pourraient être repris par le centre d'animation. M. Kamenica demande à la ville pour le vin.

La mise en place de la salle se fera à 18h. Il est proposé que les enseignant·e·s et les élèves ForGen soient sollicité·e·s pour la mise en place.

Mme Tashi informera ses collègues de l'événement via Teams.

Pour la technique, il est nécessaire d'avoir un micro et un beamer. Mme Barraud Vial fournira la télécommande et le pointeur.

M. Patronaggio présente le flyer qui sera imprimé et livré à l'EPS afin d'être distribué via l'agenda des élèves.

### **b. Intégration à la CET des délégué·e·s de classe**

Mme Gomez a été contactée, ce point sera repris en 2023.

## **5. Informations et Discussion**

### **a. Vennes'Art Festival, 11 et 12 mai 2023**

Une trentaine d'enseignant·e·s participent et les élèves sont nombreux. Les demandes ont été faites à l'UPSPS pour le budget. Le festival est confirmé.

Des mécènes sont toujours recherchés.

M. Patronaggio a demandé à la ville si le solde du budget annuel de mille francs pouvait être attribué au festival. Une facture doit être remise avant le 31.12.22 pour le solde de 600.-. La CET vote pour cette attribution à l'unanimité.

M. Kamenica demande si les institutions voisines ont été approchées pour une participation, un soutien. A la suite d'un échange téléphonique avec Mme Tashi, Mme Barraud Vial confirme que la prévention par les pairs « - d'écran, + de... » pourra être faite. Sa forme est à penser pour s'intégrer dans le festival. Elle contacte également [ciao.ch](http://ciao.ch) pour leur présence, voire une activité. [Ecop.francois](http://Ecop.francois) sera également approché ainsi que l'association de breakdance [LBSchool](http://LBSchool), dont le fondateur est un ancien élève. Mmes Barraud Vial et Tashi se coordonneront en janvier pour ces animations.

#### **b. Demande de vidéosurveillance sur le site de GV, point de situation**

M. Patronaggio contextualise ce projet selon les déprédations récurrentes (Cf. anciens PV).

Les personnes présentes consultent le projet de la ville comprenant 29 caméras et concerne tout le périmètre de l'établissement.

Cette offre est soumise à la CET qui avait déposé la demande à la ville.

L'offre présentée dépasse la demande initiale de la CET qui concernait l'espace devant la Grande-Salle et se voulait dissuasif.

M. Geçici relève que les déprédations actuelles sont des souillures. Cependant, en 2016, une soixantaine de vitres ont été brisées ce qui a amené des coûts conséquents, puis du vandalisme dans l'annexe. M. Geçici a cherché à mettre des détecteurs de mouvement.

M. Theurillat souligne que les caméras peuvent être actives, selon le règlement, dès 17h au début des cours ainsi que les week-ends et jours fériés. Le ratio coûts-déprédations est questionné.

Il est partagé que si la CET refuse cette offre, une nouvelle demande ne pourra pas être faite à court terme. L'effet dissuasif est à prendre en compte, si certaines caméras sont absentes, l'hypothèse que les espaces de déprédations se déplacent est énoncée.

Mme Wagnières rappelle que le Centre d'animation est actif aux heures où les caméras sont actives. Elle relève que cela pourrait être dissuasif pour l'accueil des jeunes et des familles, notamment celles sans-papiers. Des actions ont déjà été entreprises pour sensibiliser les jeunes. Il s'avère que les passages de la police de proximité a eu un effet. Le centre d'animation ne soutient pas ce projet et le communiquera si besoin par écrit. M. Geçici soulève que les jeunes doivent être informé·e·s.

Il est évoqué que ce projet pourrait être diminué. La Municipalité pourrait choisir les points centraux. Il serait pertinent de mobiliser les « correspondant·e·s de nuit » et la police de proximité afin de créer du dialogue avec ses jeunes pour diminuer le nombre de caméras.

Différents scénarii étant possibles, ceux-ci sont mis au vote permettre une décision finale à la prochaine séance.

Vote pour la pose des caméras : 1 oui / 5 non / 2 abstentions

Vote pour la pose des caméras et la mise en place de mesures complémentaires : 6 oui / 1 non / 1 abstention

Vote pour la mise en place en place de mesures complémentaires sans caméras : 7 oui / 1 non / 0 abstention

**c. Ajustement du règlement interne des élèves relatif à l'usage d'appareils numériques**

Il s'agit du règlement de l'établissement qui s'est adapté à la décision cantonale. Le périmètre et le temps scolaires sont intégrés. Ce règlement est présenté pour information et a été validé par le corps enseignant.

**d. Poubelle de tri, 2<sup>ème</sup> lot disponible**

Le conseil de direction a décidé de mettre le 1<sup>er</sup> lot vers le GrandV et le second devant l'annexe. La CET valide ces emplacements à l'unanimité.

**e. Le corps enseignant est-il au complet, y a-t-il des place(s) vacante(s) non repourvues ?**

Reporté en 2023

**f. Quel est le taux d'absentéisme du corps enseignant et les conséquences sur l'avancement du programme scolaire ?**

Reporté en 2023

**g. S'impliquer politiquement sur la question de l'absentéisme des élèves de l'école publique placés en institution ?**

Reporté en 2023

**h. Projet cafés/rencontres thématiques ?**

Reporté en 2023

**i. Proposition d'une conférence sur le thème « de la cour d'école à la cour de justice » (sous réserve de l'intervenant) par l'ancien Président du Tribunal des mineurs Michel Lachat (Juge des mineurs)**

Reporté en 2023

## **6. Divers et propositions individuelles**

Mme Wagnières rappelle l'autorisation de graff sous les couverts à vélo. Le centre d'animation a été approché par une association de graffeurs qui constate que les murs libres disparaissent. Le projet d'une exposition éphémère et semestrielle a vu le jour. Les espaces seront délimités et soumis à une charte pour une utilisation de semestre en semestre. Il est évoqué qu'une première exposition pourrait voir le jour pour le Vennes'Arts.

M. Kamenica demande des nouvelles de l'infirmerie. Des remplacements sont prévus jusqu'à février 2023. La situation actuelle n'est pas convenable et des discussions sont en cours avec la commune. L'objectif est de stabiliser ce poste qui est très important dans le cadre d'un EPS. Le centre d'animations remarque une augmentation des partages de situations difficiles par les jeunes depuis l'absence d'une personne ressource fixe au sein de l'EPS.

## **7. Dates des prochaines séances 2023**

En page suivante, merci de les réserver dans vos agendas.

<p><b>6 mars – 18h30, salle 111</b> (dont la finalisation de l'organisation de Vision d'Avenir)</p>	<p><b>3 avril – 18h30, salle 111</b> (dont la finalisation des besoins pour le Vennes'Arts Festival)</p>
<p><b>11-12 mai Vennes'Arts Festival</b></p>	
<p><b>2 juin – 18h30 salle 111</b> ( dont la préparation de la soirée nouveaux et nouvelles élèves et l'apéro de départ pour M. Patronaggio)</p>	<p><b>16 août</b> (soirée pour les nouveaux et nouvelles élèves)</p>

Fin de la séance : 20h20

Carole Barraud Vial

Secrétaire

Lausanne, le 16 décembre 2022